NATIONS UNIES



## Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. GÉNÉRALE

A/50/942 S/1996/314 23 avril 1996 FRANÇAIS ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Cinquantième session Point 44 de l'ordre du jour LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT CONSEIL DE SÉCURITÉ Cinquante et unième année

Lettre datée du 23 avril 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Au nom de l'Union européenne, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une déclaration de la présidence de l'Union européenne sur les récents bombardements israéliens dans le sud du Liban.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 44 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

(<u>Signé</u>) Paolo FULCI

## ANNEXE

[Original : anglais et français]

## Déclaration de la présidence au nom de l'Union européenne sur les récents bombardements israéliens dans le sud du Liban

La nouvelle d'un nombre aussi élevé de réfugiés libanais morts et blessés et des 120 blessés dans le camp de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) a été apprise par l'Union européenne avec indignation et profonde consternation.

L'Union européenne estime que cette spirale de violence insensée qui a fait tant de victimes innocentes doit être absolument arrêtée et renouvelle son appel à toutes les parties concernées pour qu'elles cessent immédiatement toutes les activités militaires dans la région.

Rome, le 18 avril 1996.

\_\_\_\_